

## Études d'histoire religieuse



# Sur la pensée canadienne-française entre 1850 et 1960. Quelques rectifications

Gérard Bouchard

Volume 72, 2006

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1006605ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1006605ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

### ISSN

1193-199X (print)

1920-6267 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this document

Bouchard, G. (2006). Sur la pensée canadienne-française entre 1850 et 1960. Quelques rectifications. *Études d'histoire religieuse*, 72, 143–146.  
<https://doi.org/10.7202/1006605ar>

## RÉPLIQUE

### Sur la pensée canadienne-française entre 1850 et 1960 Quelques rectifications

Les responsables des comptes rendus de la revue m'ont accordé deux ou trois pages pour répliquer au long texte que Fernande Roy a fait paraître dans un numéro précédent (vol. 71, 2005, p. 89-99). Or, les critiques qui y sont adressées à mes trois derniers ouvrages (*Raison et contradiction*, *Les Deux chanoines*, *La Pensée impuissante*) sont si englobantes et si catégoriques qu'il m'est absolument impossible de me faire justice ici. Il me faudrait reprendre chaque énoncé de ce texte (qui se termine par une bien étrange injonction) pour montrer que a) il aborde finalement assez peu le corps de l'analyse elle-même et ses conclusions principales, b) il déforme des interprétations, c) il formule des jugements erronés, d) il verse dans l'exagération. Le tout sur le mode de la moquerie ou de l'exaspération que je me garderai bien de reprendre, le jugeant incompatible avec la discussion rigoureuse et empreinte de respect qui devrait caractériser tout échange intellectuel.

J'irai donc au plus pressé en me limitant à signaler quelques excès. Selon F. Roy, j'aurais enfreint la règle élémentaire de l'analyse du discours en ne tenant pas compte du contexte des énoncés. En ce qui concerne Groulx, je soutiens que ma démarche se justifie par le fait que les paramètres fondamentaux de cette pensée n'ont pratiquement pas bougé avec le temps (des fidèles de Groulx sont d'accord avec moi sur ce point). En plus, et ceci concerne tous les auteurs que j'ai étudiés, je rappelle l'objectif de mes travaux qui était de caractériser la structure de la pensée. Or, je ne crois pas que la mise en situation aurait pour effet de dissoudre l'architecture de ces univers intellectuels dont chacun est porteur d'orientations et de propositions fondamentalement opposées (la pensée de J.-C. Harvey se présente toutefois différemment et c'est pourquoi, dans ce cas, j'ai veillé à conjuguer l'analyse « contextuelle » et celle du discours). Par ailleurs, j'aurais pipé les

dés en choisissant à ma guise les axes de contradiction, alors qu'en réalité, ils surgissent directement des textes eux-mêmes et structurent profondément la pensée (la conception de la nation, le rapport Québec-Canada, l'héritage la France, la place de l'économie, etc.). De même, j'aurais étudié seulement des auteurs qui servaient la thèse que je voulais défendre. En fait, je m'en suis remis à un agencement d'intellectuels que la critique a jusqu'ici caractérisés quasi unanimement comme libéraux, modernes (Buies, De Nevers, J.-C. Harvey, Montpetit) ou traditionnel, conservateur (Groulx) – sans compter la large brochette d'auteurs associés au discours de la colonisation que j'analyse également. Ce qu'il faut préciser ici, c'est qu'au terme de mon étude, presque tous ces intellectuels se révèlent assez différents de l'étiquette qu'on leur avait accolée (c'est un autre aspect sur lequel F. Roy n'est pas bavard : les réinterprétations que je mets de l'avant).

Pour ce qui est des systèmes de pensée, je n'ai pas utilisé le concept d'idéologie parce qu'il traîne un lourd héritage d'ambiguïtés et de controverses, parce qu'il reste teinté par les procès de « discours frelaté » qu'on lui a faits et aussi parce qu'on ne sait plus guère le définir (on y inclut tantôt des formes spécifiques de constructions intellectuelles et tantôt l'ensemble des pratiques discursives). J'ai cependant élaboré une démarche d'analyse neuve qui met en valeur a) le mode de traitement réservé au contradictoire et b) le rôle du mythe comme médiateur discursif dans la structure de la pensée. F. Roy ne s'arrête pas longtemps sur ces développements théoriques qui ne semblent guère l'intéresser ; c'est pourtant le cœur de ma réflexion.

Au chapitre des inexactitudes, maintenant. J'aurais évalué les systèmes de pensée en fonction de mes propres aspirations : je les ai tout simplement évalués en me référant aux objectifs clairs qu'ils poursuivaient (auxquels s'ajoutait le jugement que ces auteurs – sauf exception – ont eux-mêmes formulé en fin de parcours). J'aurais artificiellement dressé cette pensée contre elle-même en l'alignant sur des normes d'aujourd'hui : je m'en suis tenu strictement à relever les énoncés intrinsèquement incompatibles selon les règles ordinaires de la logique. Je présenterais la survivance comme le mythe dominant durant la période étudiée : au contraire, je le récusais largement en montrant qu'on ne le retrouve que partiellement dans les textes analysés, que les mythes de la reconquête et du relèvement national y sont bien plus présents (tout comme la thématique de l'échec). J'aurais plus ou moins inventé l'image du Canada français comme société mal en point, sévèrement marquée par son héritage colonial : je produis à ce sujet une série de statistiques comparées établissant le sous-développement économique, social et culturel de cette société. Je donnerais dans le vieux discours auto-accusateur en rendant les intellectuels canadiens-français coupables des échecs collectifs : en réalité, je rappelle simplement (à la suite de la plupart

des historiens) qu'il n'y a pas de déterminisme historique, qu'une société a toujours le pouvoir de changer son destin pourvu qu'elle sache se donner des mythes efficaces et concevoir des programmes d'action mobilisateurs source de changements ; l'infériorisation collective est certes le fait du dominant, mais la lutte d'affranchissement relève du dominé (je renvoie là-dessus à divers exemples spectaculaires du passé occidental tels la révolution cubaine ou celle, encore plus improbable, des esclaves haïtiens ; on retiendra aussi de ce qui précède qu'il n'y a pas de « bons » et de « mauvais » mythes, comme me le fait dire F. Roy, mais certains mythes s'avèrent efficaces et d'autres inopérants, comme on le voit aux effets sociaux qu'ils entraînent ou non). Je caractériserais la pensée radicale comme étant exempte de contradiction : je la définis plutôt comme une pensée linéaire qui prend le parti de refouler le contradictoire et qui y parvient en très grande partie, mais jamais totalement, ce qui la contraint elle aussi à s'appuyer sur des mythes. J'aurais posé des jugements de valeur en forçant la pensée des auteurs et en voyant du contradictoire là où il n'y en a pas : je soutiens par exemple qu'en toute logique, après avoir démontré que toute nation colonisée doit naturellement aboutir à l'indépendance politique comme mode d'affranchissement, Buies et De Nevers auraient dû conclure que ce principe vaut aussi pour le Québec (dont ils déploraient par ailleurs la nature coloniale), ce qu'ils ne font pas, affirmant plutôt le contraire sans vraiment s'en expliquer. Autre exemple : j'affirme qu'il y a contradiction dans le fait que De Nevers entrevoyait la vocation de l'ensemble des Canadiens français (incluant les cultivateurs) dans les sciences, les arts et les lettres (le grand rêve de la petite république athénienne) et qu'en même temps, il jugeait que l'accès à l'éducation était beaucoup trop ouvert et proposait de le restreindre.

Je n'hésite pas à appeler radicale la pensée du mouvement patriote qui, en ses derniers moments, voulait couper le lien colonial, instaurer une démocratie de type républicain, promouvoir une société laïcisée et une nation ouverte à toutes les ethnies (mouvement qui, on le sait, a culminé dans des insurrections). Je soutiens aussi que, dans l'ensemble, la période de l'histoire du Québec que j'ai étudiée (1850-1960) est dominée par le conservatisme. J'entends par là que les principaux élans de libéralisme et les grands projets de changement en profondeur dans le sens de la modernité et de la décolonisation (contrôle des ressources naturelles, réforme de l'éducation, relèvement social, éléments de laïcisation, autonomie politique...) ont été largement contenus par les pouvoirs (dernier épisode mis au jour : un courant de catholicisme social étouffé par la hiérarchie cléricale au début des années 1950 – voir le livre de Suzanne Clavette, *Les dessous d'Asbestos*, 2005).

Enfin, F. Roy omet d'aborder des éléments importants de mon analyse : le discours de mépris du Canadien français qui court chez tous ces auteurs (parallèlement à un discours contraire) et dont il faudra bien prendre acte un

jour, les grandes fractures qui traversent leur pensée, la mise en sourdine du politique, la relative absence du social, les stratégies institutionnelles et les jeux de pouvoir qui arbitrent la diffusion et l'enracinement des grands mythes nationaux mis de l'avant par les intellectuels, les changements structurels qui se marquent dans la structure de la pensée québécoise à la veille et au moment de la Révolution tranquille, etc.

Arrivons à l'essentiel. La démarche d'analyse que j'ai élaborée est en développement et elle a un grand profit à retirer de l'échange scientifique ; d'autre part, je ne prétends évidemment pas que les premières applications que j'en ai faites jusqu'ici sont sans failles. Or, F. Roy a une longue expérience de l'histoire des idées dont elle est une spécialiste reconnue. Tout en nourrissant certains désaccords avec les orientations de ses travaux, j'ai du respect pour ses compétences. J'aurais donc accueilli avec plaisir un commentaire critique marqué par la nuance, la mesure et l'équité. Malheureusement, peut-être indisposée par certaines conclusions qui heurtent son credo ultra-moderniste, elle a opté pour le mouvement d'humeur et le coup de butoir. Dommage.

Gérard Bouchard  
Département des sciences humaines/projet Balsac  
Université du Québec à Chicoutimi

## **D'ABORD LA MÉTHODE...**

Je suis désolée d'avoir laissé paraître une certaine exaspération, ce qui traduit sans doute ma profonde déception.

Dans cette réplique, Gérard Bouchard choisit de rappeler certaines de ses conclusions. Or, ma critique – très sévère, j'en conviens – était essentiellement d'ordre méthodologique. Si la méthode s'avère déficiente, ce que je crois toujours en l'occurrence, on n'a pas à se préoccuper des résultats de l'analyse.

Dialogue de sourds. Dommage, en effet.

Fernande Roy  
Département d'histoire  
Université du Québec à Montréal